



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR L'IMPLANTATION D'UN GARAGE SOLIDAIRE

Préambule

L'ARC se mobilise depuis plusieurs années sur des actions structurantes afin d'apporter des réponses aux enjeux de l'insertion professionnelle et de l'emploi, en articulation avec le Service public de l'emploi local (SPEL), et les acteurs de l'emploi et de l'insertion à travers notamment :

- **l'Accompagnement des projets d'implantation et de développement** des entreprises, en lien avec les acteurs de l'emploi (mise en place de formations...)
- **La Plateforme ProchEmploi Entreprise**, dispositif financé par la Région Hauts-de-France, accompagne les entreprises dans ses processus de recrutement.
- **La plateforme numérique de l'emploi du Compiégnois** permettait la mise en lieu entre demandeurs d'emplois et entreprises via la mise en relations et une plateforme de CV.
- **Le financement d'actions à destinations des habitants résidant en quartiers prioritaires** (BAFA citoyen, permis citoyens...).
- **Coaching pour l'Emploi avec la mobilisation d'un référent dans les communes partenaires** effectuant un accompagnement renforcé vers l'emploi et les entreprises du territoire.
- **La mise en œuvre de marchés clausés (notamment en lien avec l'ANRU)** soit 14 800h au premier semestre 2023 soit l'équivalent de 17 ETP.

En 2023, les élus de l'ARC ont souhaité que la collectivité se dote d'une feuille de route insertion emploi, afin d'établir les lignes directrices des actions menées pour répondre aux enjeux de l'insertion professionnelle des publics en difficultés et plus largement les problématiques d'accès à l'emploi sur le territoire de l'agglomération.

Ainsi l'ARC a réuni 35 personnes représentant 24 partenaires à 3 reprises entre novembre 2022 et juin 2023, afin d'élaborer ensemble les contours puis les actions de la feuille de route.

Fort de ce travail, trois thèmes ont été identifiés : la mobilité, l'alimentation et la précarité énergétique.

Concernant la Mobilité, la création d'un Garage solidaire en 2023- 2024, intégrant la Location de véhicules et autres moyens de locomotion à bas coût, a été identifiée

comme un axe fort permettant de lever les freins à la mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi.

Dans ce cadre, il est proposé de lancer un Appel à Manifestation d'intérêt Pour la création d'un garage solidaire.

L'ambition de ce garage solidaire est de rendre un service accessible à toute personne disposant de faible ressource pour entretenir ou acquérir un véhicule, et ainsi disposer de ce moyen de transport pour se rendre sur son lieu de travail, à une formation ou à un entretien.

L'objectif est aussi d'inciter les habitants à faire appel à un professionnel de la mécanique plutôt que réparer par soi-même son véhicule dans la rue ou un autre espace public.

Dans un objectif de mixité sociale et d'indépendance économique à terme, le garage pourra accueillir également des habitants de l'agglomération.

L'activité du garage solidaire est envisagée sous la forme d'une structure par l'insertion économique.

Afin de mettre en œuvre ce projet, il est proposé de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour retenir l'équipe qui sera chargée de l'exploitation du garage.

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
POUR L'IMPLANTATION D'UN GARAGE SOLIDAIRE
DOSSIER A RENVoyer COMPLETE**

1 – PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure :

Forme juridique :

Date de création :

Coordonnées interlocuteur (NOM, Prénom, email, téléphone) :

.....
.....
.....

Activités à date :

Nombre de salarié(e)s :

Périmètre géographique d'intervention :

2 – MOTIVATION

Pourquoi souhaitez-vous participer à la mise en place d'un garage solidaire sur l'Agglomération de la Région de Compiègne ?

.....
.....
.....
.....

En quoi ce projet de garage solidaire serait pertinent dans le cadre de vos activités ?

.....
.....
.....

Si vous deviez démarrer une activité de garage solidaire, quel serait votre plan d'actions, vos grandes étapes ?

.....
.....
.....

.....
.....
3 – CAPACITE A MENER UN PROJET MULTI-PARTENARIAL D’ENVERGURE

Avez-vous déjà mené un projet multi-partenarial ? Décrivez :

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà une personne identifiée qui porterait le projet en interne ? Merci de joindre son CV au dossier et de préciser le temps de travail affecté au projet.

.....

Comment imaginez-vous la gouvernance d’un tel projet ?

.....
.....

4 – BUDGET DU PROJET

Comment imaginez-vous de financer l’activité ?

.....
.....

Détaillez le budget prévisionnel du projet à 3 ans. Vous pouvez joindre un document Excel à votre candidature.

5 – ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES

Quels types de parcours professionnalisant bénéficieront les salariés en insertion ? À quel rythme ?.....

.....
.....
.....

Quelle méthodologie proposez-vous en matière d’accompagnement ? Quelles formations ?

.....
.....
.....

6 – DEVELOPPEMENT

Comment voyez-vous l’articulation entre le garage solidaire et les autres services de mobilité inclusive de l’ARC (lien avec les modes de transports doux, etc.)?

.....

.....
.....
À quelle échéance êtes-vous en mesure de lancer le projet ?
.....

7 – COMPLEMENTS EVENTUELS

Vous pouvez détailler tout élément complémentaire qui vous vous semble intéressant pour appuyer votre candidature (1/2 page max)

8 – PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- **Statuts de la structure (si association)**
- **Comptes de résultats et bilans des 3 dernières années si 3 ans d'existence**
- **Budget prévisionnel 2024 de la structure**
- **Budget prévisionnel de fonctionnement du garage solidaire**
- **Plan de financement prévisionnel du projet d'investissement du garage solidaire sur 3 ans**
- **Toute autre pièce qui vous semble intéressante à porter à notre connaissance.**

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet de sélectionner un acteur susceptible de porter un garage solidaire sous la forme d'une structure d'insertion par l'activité économique.

9 – ATTENDUS VIS-A-VIS DU PORTEUR

Il s'agira notamment pour le porteur :

- De co-construire le projet avec les partenaires institutionnels, sociaux et de l'insertion.
- De développer une prestation de service prenant a minima en compte :
 - La réparation et l'entretien de voitures à moindre coût
 - La vente de véhicules d'occasion à bas prix
 - La co-réparation de véhicule (réparation par le client, supervisée) – *dans un second temps.*
 - D'accompagner les bénéficiaires et de les réorienter vers des solutions de financements (tiers-payeurs, micro-crédit, etc.)
 - Plus largement, de développer un garage solidaire s'intégrant dans l'offre globale de mobilité existante sur le territoire avec comme objectif l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes les plus fragiles.

L'ensemble des structures du comité technique s'engage à assurer la promotion de cette initiative auprès de l'ensemble des partenaires potentiels institutionnels ou non, afin d'assurer les meilleurs concours et soutiens de ces derniers.

Par ailleurs, l'ARC s'engage à :

- Transmettre au porteur de projet l'ensemble de l'étude d'opportunité (recherches documentaires, compte rendu d'entretiens d'acteurs, base de données de contacts, etc.) ;
- Mettre en relation le porteur de projet avec l'ensemble des partenaires pressentis et ceux déjà rencontrés lors de l'étude d'opportunité ;
- Accompagner le porteur de projet dans la méthodologie de projet, la poursuite de l'étude d'opportunité et le lancement d'activité ;
- Accompagner le porteur de projet dans la modélisation économique et financière et la recherche de financements.

Conditions d'éligibilité :

- Le porteur du projet est une structure d'insertion par l'activité économique
- Le porteur de projet souhaite intégrer cette nouvelle activité de manière pérenne
- Le porteur de projet souhaite développer ce projet dans une logique partenariale

Critère de sélection :

L'ARC sélectionnera le porteur de projet sur plusieurs critères :

- La capacité à créer et lancer rapidement le garage solidaire ;
- La solidité financière de la structure
- La capacité à travailler de façon partenariale avec les acteurs du territoire (Institutionnels, service public de l'emploi, acteurs sociaux...) ;
- Son expérience avec le public en insertion socio-professionnelle ;
- La capacité à s'intégrer à l'offre de mobilité existante sur le territoire ;
- L'implantation locale du porteur ;
- Les motivations du porteur de projet.

Une ou plusieurs expérience(s) dans la gestion de fonds européens serait un plus.

L'ARC se réserve le droit :

- de demander des compléments d'informations aux candidats ayant présenté une offre.

En l'absence de compléments, le dossier ne sera pas examiné.

- de procéder à l'audition de l'ensemble des porteurs de projet.

4.2 Composition du jury

Le Jury sera notamment composé de :

- Un·e représentant·e de l'Agglomération de la Région de Compiègne
- § Un·e représentant·e de la Ville de Compiègne
- § Un·e représentant·e de l'Etat ou du Département

4.3 Calendrier

- 01/09/2024 : fin du dépôt de dossier
- 05/09/2024 matin : entretiens des candidats sélectionnés.

Contacts :

Pour toutes questions :

Juliette LECOINTE

DGA Pôle services à la population

Juliette.lecointe@agglo-compiegne.fr

Mohamed REGRAGUI

Directeur Emploi Insertion

Mohamed.regragui@agglo-compiegne.fr

ANNEXE

Cette annexe contient les informations principales sur le local disponible pour le projet.

Le lieu pressenti est situé 35 quai du Clos des Roses. L'ARC envisage de louer, puis de sous louer le local à l'association porteuse du projet. L'ARC effectuera les travaux de mise aux normes du local, avant de sous louer le local équipé à la structure porteuse.

Prix du loyer	20 000€ HT/an
Surface du local	430 m2
Nombre de places de parking extérieures	10
Parking fermé	Oui
Nb de salariés envisagé	1 chef d'atelier + 3 mécanicien + 0.75 ETP Secrétariat
Equipement envisagé	3 à 4 ponts ciseaux